

Le sénateur Carter: Je comprends bien, mais vous mettez trois pays ensemble: les États-Unis, le Canada et le Royaume Uni comme s'ils étaient identiques. Puis vous continuez, ou du moins vous avez dit plus tard, qu'il existe, aux Antilles, un certain mécontentement contre le Canada à cause de ces prix. Alors, qui est mécontent? Est-ce le gouvernement ou bien les gens qui paient ces prix? Si oui, essaie-t-on de montrer la distinction qui existe entre le Canada et les deux autres pays?

M. Eaton: Je ne pense pas qu'on nie le fait que les relations avec le Canada sont très différentes. Ce dont on se préoccupe, là-bas, c'est que les Canadiens ont offert la résistance la plus forte à toute négociation sur un accord dans le genre de celui du Commonwealth. A mon avis, comme je l'ai déjà dit, les gouvernements des Antilles, ont laissé passer leur chance en 1966. Ils n'ont pas mener cette négociation à bonne fin à ce moment-là. Je ne sais pas s'ils réussiraient maintenant et c'est là tout le problème.

Le vice-président: A mon avis, c'est la question du sénateur Carter qui nous préoccupe le plus: quel est la nature de la garantie des prix donnée par le Royaume Uni et les États-Unis? Ou bien pour parler autrement: pourquoi les acheteurs privés de sucre dans ce pays ne font-ils pas la même chose que ceux du Canada? Y a-t-il un accord de pays à pays?

M. Eaton: C'est exact. Dans le cas du Royaume Uni il y a l'Accord du Commonwealth sur le sucre. Pour les États-Unis il existe un contingentement imposé par le gouvernement des États-Unis, qui détermine la quantité de sucre qui peut être importée annuellement dans l'économie. Comme je l'ai dit, je ne suis pas certain du véritable mécanisme aux États-Unis, mais je peux le trouver. En vérité, je devrais le savoir mais cela ne m'a pas frappé. Je peux le rechercher et donner ce renseignement au secrétaire de votre Comité. Je pense que vous voulez connaître la nature précise des accords avec le Royaume Uni, les États-Unis et le Canada. Je vous donnerai ce renseignement, monsieur le président.

Le vice-président: Monsieur Eaton, en tant qu'économiste, savez-vous par hasard pourquoi le Canada n'a pas voulu participer au même genre d'accord que le Royaume-Uni et les États-Unis?

M. Eaton: Monsieur le président, je me hasarderai à donner une réponse à condition que vous me promettiez de ne pas me prendre pour un facétieux.

Le vice-président: Mais, pas du tout.

M. Eaton: J'ai toujours dit que je pensais le Canada habité par des Écossais. En effet, je crois que si on regarde le monde des affaires du Canada, on trouvera un secteur essentiellement conservateur. Je pense que ceci est reflété par le fait, que les Canadiens ont mis longtemps avant de commencer à investir dans leur propre économie. Je me souviens, lorsque j'étais étudiant que je m'intéressais au débat sur le pipeline. Il paraissait surprenant, vous savez, que les Canadiens ne soient pas prêts à donner de l'argent pour réaliser ce genre de chose. Cela a changé maintenant. Je dirais que c'est un genre de conservatisme enraciné dans le groupe des administrateurs-gérants canadiens. C'est l'argument le plus fort contre la prétendue domination des Américains dans les entreprises canadiennes. A mon avis, si nous étions dominés par des Américains, nos directeurs seraient beaucoup plus spéculatif et innovateur, tandis que notre conception est beaucoup plus traditionnelle. Pour nous il s'agit de ne pas prendre de risques semble-t-il. Si vous faites une bonne affaire en achetant le sucre meilleur marché, pourquoi payer plus cher? Très franchement, je ne crois pas qu'il n'y ait autre chose que cela, monsieur le président.

Le sénateur Carter: Monsieur Eaton, vous avez parlé de nos liens grandissants avec l'Amérique latine. Je me demande si vous avez inclus Cuba dans cela; quelle influence exerce ce pays sur la région des Antilles?

M. Eaton: Dans un sens je dois dire, que mon point de vue jusque récemment, rejoignait celui d'un bon nombre de personnes qui ont témoigné devant vous: Pourquoi, par exemple, ne pas collaborer avec Cuba en ce qui concerne le domaine du sucre? Mais la position prise par l'honorable Mitchel Sharp, m'avait impressionnée: à savoir que Cuba a toujours dominé le marché du sucre. Même, quand la production du sucre à Cuba ne se montait qu'à quatre ou cinq millions de tonnes, il avait la même position vis-à-vis les Antilles du Commonwealth. Ce n'est donc pas une situation nouvelle. Que Cuba produise un jour dix millions de tonnes par an, cela ne fait pas plus de différence que si Cuba avait une production de quatre ou de cinq millions de tonnes.